



**République du Sénégal**  
*Un Peuple-Un But-Une Foi*

-----  
**MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**  
-----

*(Projet) TdR du consultant sectoriel*

## **RAPPORT NATIONAL DE SUIVI DES OMD - 2012**

*Août 2012*

## 1. Contexte

Le Sénégal a mis en œuvre le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) au cours de la période 2003-2010, dans une vision d'atteinte des OMD à l'horizon 2015. En 2011, une première version du Document de Politique Economique et Sociale (DPES) a été élaboré pour une mise en œuvre sur le quinquennat 2011-2015, dans une vision d'émergence économique et de développement durable et un objectif intermédiaire d'inversion de toutes les tendances lourdes des OMD en 2015.

Cependant, le diagnostic révèle qu'au cours de la décennie écoulée, les résultats enregistrés par le Sénégal tant dans les secteurs économiques que les domaines sociaux ont évolué en dents de scie. En effet, de 2003 à 2005, le Sénégal a en moyenne une croissance de 5% l'an. En revanche depuis 2006, les taux de croissance, bien que positifs, sont assez erratiques suite aux différentes crises mondiales liées à la flambée du cours du baril du pétrole, aux difficultés du secteur financier et à la volatilité de la dette publique en Europe. De même, l'incidence de la pauvreté a stagné depuis 2005. La situation récente souligne une persistance de l'insécurité alimentaire et les tensions sur la stabilité du cadre macroéconomique, notamment le niveau élevé du déficit public, la forte hausse du taux d'endettement et la reprise des délestages électriques.

Dans la foulée de cette nouvelle alternance politique, le Gouvernement veut un changement radical en procédant à des investissements sobres et efficaces pour un impact populationnel significatif. A cet effet, il serait souhaitable d'actualiser le DPES en vue de prendre en charge les priorités du monde rural et en mettant l'accent sur le secteur primaire. Pour ce faire, le diagnostic sera mis à jour avec la disponibilité des données des enquêtes ESPS-2 (2011) et EDS-MICS (2010-2011) et les goulots d'étranglements de la mise en œuvre des OMD, etc.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'élaborer un rapport de suivi des OMD, bien que le Sénégal les ait inscrit en tant que pilier des objectifs intermédiaires de développement économique et social au niveau national. Ce rapport servira indéniablement au processus de révision du DPES. L'objectif de cette activité est de décliner dans ce rapport de suivi 2012 des OMD, l'état d'avancement de la mise en œuvre en 2011 et les contraintes identifiées.

## 2. Méthodologie

Le processus d'élaboration du rapport 2012 sera piloté par un comité *ad hoc*, sous la présidence de l'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique Economique (UCSPE) et le secrétariat sera assuré par la Direction de la Planification Nationale (DPN).

La méthodologie sera articulée autour des rencontres techniques avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment les sectoriels et les partenaires techniques et financiers. Des ateliers de validations des productions seront organisées jusqu'à la production du rapport sous sa version définitive, qui va servir de réunion de haut niveau de validation avec les acteurs concernés. Pour des principes de faire-faire et d'impartialité, des facilitateurs vont guider et élaborer le contenu du rapport final. A cet effet, le consultant sera chargé d'accompagner le comité dans la production du rapport sectoriel sur l'OMD-2 à 7. Il doit produire le rapport thématique des OMD des domaines sociaux pour une contribution dans le rapport de synthèse.

### 3. Objectifs

L'objectif du comité de pilotage est de produire un rapport final consensuel qui prend en compte toutes les attentes des parties prenantes. En effet, dans sa démarche, le consultant doit atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- Produire une contribution sectorielle sur les OMD 2 et 7 ;
- Analyser la synergie des interventions en matière d'atteinte de ces OMD ;
- Renseigner tous les indicateurs de ces OMD ou leur *proxy* pour l'année 2011, selon le niveau de disponibilité des données, tout en tenant compte des critères de genre (sexe et milieu de résidence) ;
- Faire ressortir les grandes tendances et évaluer les chances du Sénégal à atteindre ces OMD, à travers les « modèles » de graphique standardisé du Système des Nations Unies ;
- Analyser les facteurs clés de succès des OMD concernés ;
- Analyser le niveau de mobilisation des ressources financières pour ces OMD ;
- Donner l'appréciation des acteurs concernés sur la dynamique de la mise en œuvre et le suivi des OMD au Sénégal ;
- Faire des recommandations pour accélérer la mise en œuvre et le suivi de ces OMD.

En appuyant le consultant principal, chef de mission, il est attendu du consultant sectoriel, un rapport thématique de contribution sur les OMD 2 et 7 comprenant :

- Le renseignement de tous les indicateurs des OMD concernés ou leur *proxy* pour l'année 2011, en tenant compte des aspects de genre ;
- Une évaluation des grandes tendances et des chances d'atteinte de ces OMD, en analysant les facteurs de succès, le niveau de mobilisation des ressources financières, l'appréciation des acteurs sur la dynamique de la mise en œuvre et le suivi des OMD et une analyse de la synergie des interventions en matière d'atteinte de ces OMD ;
- Faire des recommandations pour accélérer la mise en œuvre et le suivi des OMD 2 à 7.

#### 4. Compétences du consultant

Dans la conduite de ce processus, l'expert approprié pour la mission doit avoir une expérience d'au moins deux ans dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques, notamment la mise en œuvre des DSRP, du DPES et des OMD au Sénégal. Il doit avoir effectué une formation supérieure en sciences sociales, en statistiques ou tout diplôme équivalent et justifier d'une bonne capacité d'analyse et d'une bonne qualité rédactionnelle. Il doit être capable de présenter et d'expliquer oralement avec une démarche de synthèse.

#### 5. Activités et chronogramme

| Activités principales                                | Echéance   |
|------------------------------------------------------|------------|
| Collecte de données                                  | 8-9-2012   |
| Elaboration de la contribution thématique OMD 2 et 7 | 18-9-2012  |
| Validation technique                                 | 2-10-2012  |
| Validation finale                                    | 10-10-2012 |